

de partie de cette région est propre à l'agriculture. J'ajouterais qu'elle contient probablement une plus grande proportion de terrains propres à la culture que dans la région avoisinant immédiatement la cité d'Ottawa. Les rapports préparés par la Compagnie du "Trans-Canada" indiquent que cette région contient une grande étendue de bonne terre arable—je vois sourire l'honorable sénateur de Marsfield.

L'honorable M. FERGUSON : Je souris parce que l'honorable sénateur nous parle d'une région située à des centaines de milles de la zone qu'il nous décrit présentement.

L'honorable M. CASGRAIN : Le chemin de fer "Trans-Canada" devait passer au sud de la baie James et à une faible distance au nord du lac Nipigon. Nous connaissons tous l'immense rapidité avec laquelle se peuple le Nord-Ouest. Si la population de cette partie du pays continue de s'accroître à l'avenir comme elle l'a fait depuis quelque temps, le centre d'influence du Canada sera déplacé. Les plus anciennes provinces, dans l'est, cesseront d'exercer leur prépondérance actuelle, et ce seront les Territoires du Nord-Ouest qui posséderont le pouvoir dominant. Mais, cette éventualité peut être détournée si les provinces de l'est se remuent. Il est temps que nous ouvrions à la colonisation la zone septentrionale de ces provinces. Or, avec la construction du nouveau "Transcontinental", je crois que les colons afflueront autant dans cette partie orientale du Canada que dans le Nord-Ouest. Le Nord-Ouest canadien, comme je l'ai dit, possède déjà quelques 5,000 milles de chemin de fer. Pourquoi donc refuserait-on à la section orientale du Canada une couple de mille milles de voie ferrée construite avec l'aide du gouvernement? Pourquoi le gouvernement hésiterait-il à construire, lui-même, cette partie du nouveau "Transcontinental", qui s'étend de Winnipeg à Moncton? Cette section de chemin est louée d'avance par le gouvernement pour une période de cinquante ans. Se trouverait-il parmi nous un seul sénateur qui hésiterait à construire une maison, un magasin, un entrepôt, un élévateur, ou toute autre bâtisse, s'il était sûr de trouver immédiatement un locataire pour une période de cinquante ans? Le

gouvernement est assuré qu'il tirera 3 pour cent d'intérêt sur le capital qu'il placera dans cette entreprise. L'ouverture du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest à la colonisation a eu pour effet de déprécier la valeur des fermes d'Ontario et de la province de Québec. La province du Manitoba a été en grande partie ouverte à la colonisation avec les deniers d'Ontario et de la province de Québec, et l'effet a été de diminuer la valeur de la propriété foncière dans ces deux dernières provinces. Pourquoi, pendant que le pays est prospère, ne ferions nous pas quelque chose pour ouvrir à la colonisation la région septentrionale de ces deux provinces? Les gouvernements provinciaux se sont adressés au gouvernement fédéral pour obtenir une augmentation des subventions fédérales annuelles aux provinces, et je vois sur le bulletin de l'ordre du jour de cette Chambre un avis à ce sujet donné par l'honorable sénateur de Mille-Iles (l'honorable M. David). L'ouverture à la colonisation de la région septentrionale d'Ontario et de Québec aura pour effet d'enrichir ces provinces. Supposé qu'il n'y ait que deux cantons de profondeur sur chaque côté de la voie ferrée, cela donnera vingt-quatre sections d'un mille carré chacune pour chaque mille de chemin de fer, ou 15,000 acres de terre par mille le long d'un chemin de fer de première classe. Vous ne pouvez obtenir des terres ainsi situées pour moins de \$3 de l'acre. Estimez le prix minimum à \$2 l'acre pour de bonnes terres, vous faites entrer ainsi \$30,000 par mille dans le trésor des provinces possédant ces terres, et vous avez là une solution de cette question épineuse de l'augmentation des revenus provinciaux. Les provinces pourront percevoir ainsi les deniers dont elles ont besoin pour le développement de l'éducation et l'exécution d'autres améliorations d'intérêt public. C'est aussi le moyen de maintenir le principal centre d'influence dans les provinces où nous de l'est, du moins, désirons qu'il soit maintenu. Mais on nous objecte que cette région septentrionale est dépourvue de ressources, et qu'elle n'est pas richement boisée. Je mentionnerai quelques faits relatifs aux forêts que la nouvelle voie ferrée traversera. D'abord, nous savons tous que c'est par excellence la région du bois à pulpe, et cette pulpe fera autant pour On-

tario et
par le
Canada.
plie de
ses for
venir le
entier, v
revenu.
dont no
tion du
gion—c'
dormant
une gra
aux ou
ment né
explosif
trée, ell
sera ain
même.
restière
l'orme b
titude 5
de mille
ferrée d
outre le
aussi él
noir jus
pin noir
du boule
des can
naire en
dix pou
rouge et
mâts de
blanche
Cette ép
Angleter
aussi élé
ces esse
tude 62,
tracé me
Vous t
épinettes
de terre,
vent vou
seul suff
chemin v
à un syn
se hâter
chemin d
sa propr
du Cana
syndicat
Je ne fa
décrire la